

*Questions orales***L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN**

On prévoit que les pays du G7 connaîtront une croissance d'environ 1,7 p. 100. Le nombre des chômeurs a augmenté d'environ 5 millions depuis deux ans dans les pays du G7. Cela a eu des répercussions directes sur l'économie canadienne.

Je rappelle à la députée que, malgré toutes nos difficultés, il y a 12 240 000 Canadiens qui travaillent dans notre pays. Nous aimerions qu'il y ait moins de chômeurs. Nous sommes en train de mettre au point certaines des initiatives dont le premier ministre a exposé les grandes lignes hier soir et nous allons bâtir sur la base des initiatives que nous avons annoncées dans le budget de février et qui donnent déjà des résultats et renforcent. . .

M. le Président: Le ministre pourra peut-être donner des précisions en répondant à la question supplémentaire.

Mme Sheila Finestone (Mont-Royal): Monsieur le Président, les 25 p. 100 de chômeurs de l'est de Montréal et des secteurs Snowdon et Côte-des-Neiges ne trouveront pas grand-chose de réconfortant dans ces remarques.

[Français]

Selon les données de la Commission de la construction du Québec, le taux de chômage dans cette industrie atteint à peu près 50 p. 100. Le ministre des Finances est-il prêt à annoncer immédiatement un programme pour rebâtir les infrastructures et un programme de rénovation dans le secteur des immeubles, pour créer des emplois pour ces travailleurs, comme le chef de l'opposition l'a déjà proposé, ou va-t-il attendre jusqu'à ce que le taux de chômage atteigne les 100 p. 100?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, le premier ministre s'est déjà penché sur certains des points soulevés par la députée. Je voudrais bien savoir où elle trouverait l'argent pour ce genre de dépenses au chapitre de l'infrastructure, étant donné la lourde dette qui accable non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi les provinces.

Je tiens à signaler à la députée que le chômage est en train de baisser et non de monter. Au total, 64 000 nouveaux emplois ont été créés au cours des six derniers mois. En septembre et en octobre, 83 000 nouveaux emplois permanents ont été créés. Ainsi, même si la reprise est lente ici comme partout ailleurs dans le monde, elle est quand même là et elle continue de progresser.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Hier, nous avons parlé à la Chambre de la dévastation prochaine du secteur du transport aérien, attribuable à la politique de déréglementation appliquée par le gouvernement conservateur et l'ex-gouvernement libéral. Aujourd'hui, je voudrais attirer l'attention du ministre sur les ravages que cette politique a causés au Canada atlantique.

• (1440)

Ce matin, le Canadien Pacifique a annoncé qu'il avait l'intention de demander à l'Office national des transports la permission de défaire toutes les voies ferrées entre Sherbrooke, au Québec, et St. John, au Nouveau-Brunswick, de même qu'en Nouvelle-Écosse. Le ministre des Transports peut-il nous dire s'il invoquera les pouvoirs que l'article 23 de la Loi sur les transports nationaux confère au gouvernement pour ordonner à l'office de rejeter la demande de toute compagnie de chemins de fer qui voudrait abandonner des lignes principales au Canada? Acceptera-t-il de le faire pour protéger le Canada atlantique?

[Français]

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, si je comprends bien l'honorable député, il voudrait que nous prenions des dispositions pour qu'une entreprise perde plus d'argent, de façon à ce que le nombre d'emplois perdus soit possiblement plus grand dans quelques mois.

Il y a un processus en place. Le Canadien Pacifique a annoncé ce matin son intention de demander à l'Office national des transports d'abandonner le service sur ces lignes-là. L'Office national des transports va recevoir les représentations des différentes parties en cause, des utilisateurs et des gouvernements respectifs. Tous les citoyens et citoyennes ou groupes qui le voudront, pourront s'adresser à l'Office national des transports et cet organisme examinera la situation et rendra sa décision au mois d'août prochain.

[Traduction]

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je rappelle au ministre et à la Chambre que, dans la Loi sur les transports nationaux, les transports sont reconnus comme un élément clé du développement régional et économique. De plus, la loi rappelle qu'il faut établir un certain équilibre entre la viabilité des modes de transport et les objectifs en matière de développement